



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

École Joseph-Hermas Leclerc

Année scolaire 2016-2017

Membres du conseil d'établissement

Steve Brochu	Parent membre, président, représentant C.P.
Annie Dubuc	Parent membre, vice-présidente, substitut représentante C.P.
Francis Komedza	Parent membre
Anne Robitaille	Parent membre, trésorière
Karla Villarreal	Parent membre
Julie Boivin	Représentante des enseignants
Chantal Desloges	Représentante des enseignants
Isabelle Petit	Représentante des enseignants
Danielle Giroux	Représentante professionnelle non enseignante
Yvan Gagné	Représentant personnel de soutien
Félix Beauchemin	Élève
Frédérique Clermont	Élève
Christian Lacourse	Directeur
Josée Morin	Secrétaire de gestion

Pour l'année scolaire 2016–2017, cinq rencontres ordinaires et une rencontre extraordinaire ont été nécessaires. Deux séances de travail ont aussi été tenues.

Plusieurs sujets ont été discutés tels que :

Prévisions budgétaires 2017–2018

Budget 2016–2017

Calendrier des activités

Modification des règles de vie

JHL Communauté

Surveillance

Convention de gestion et réussite éducative

Fonds à destination spéciale

Mesure 30170

Redécoupage des secteurs scolaires et modification des services dispensés dans les trois écoles secondaires de la ville.

Prévision budgétaire 2017–2018

Les prévisions budgétaires 2017-2018 ont été présentées au conseil d'établissement par la direction de l'école et tout semble être des plus réalistes. Un budget bien équilibré est adopté par le CÉ. Il ne reste qu'un effort de 132 260 \$ pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Budget 2016–2017

Le budget 2016-2017 a été respecté avec brio par la direction qui travaille très fort pour arriver à l'équilibre budgétaire souhaité d'ici peu.

Les informations sont disponibles auprès de la direction d'école pour ceux ou celles qui voudraient les consulter.

Calendrier des activités

L'école et les membres du personnel nous ont proposé plusieurs activités aussi intéressantes que diversifiées qu'éducatives. Le CÉ a adopté l'ensemble des activités proposées. Nos élèves apprécient le dynamisme et l'implication des enseignants pour leur trouver des activités et sorties répondant à leurs attentes le tout en lien avec le programme éducatif.

Modification des règles de vie

Le code vestimentaire a été légèrement modifié, le port du couvre-chef est désormais interdit dans l'école pour l'année 2017-2018. Les casquettes et autres devront donc rester dans les casiers. Les différents intervenants feront respecter le code comme par le passé.

JHL Communauté

Félix Beauchemin, président et Danahé Grenier vice-présidente ont été élus en début d'année sur le comité JHL Communauté. Ce comité a pour but d'agrémenter la vie des élèves de l'école par différentes activités proposées telles que les matins réconforts (petits déjeuners), l'escouade rose (prévenir l'intimidation), sondage auprès des élèves, etc. Le conseil d'établissement tient à remercier les élèves sur ce comité et à souligner le travail accompli durant toute l'année.

Surveillance

La clientèle de l'école étant passablement diversifiée (16-24, élèves aux cours professionnels, élèves réguliers, etc.), les surveillants ont su bien encadrer cette diversité. La direction de l'école fait tout en son pouvoir pour rendre les lieux les plus sécuritaires possibles, le tout pour créer une ambiance des plus positives.

Convention de gestion et réussite éducative

La convention de gestion et la réussite éducative ont été adoptées telles que présentées.

Fonds à destination spéciale

Un fonds à destination spéciale « Football Incroyables » a été créé. De cette façon, toutes les sommes amassées par les différents intervenants (bénévoles, entraîneurs, etc.) iront spécifiquement au Football des Incroyables. Tous les comptes de fonds à destination spéciale sont gérés aussi par la direction de l'école et sont sujets à des résolutions de la part du CÉ pour adoption des dépenses.

Mesure 30170

Un montant de 22 582\$ a été alloué à l'établissement pour l'année scolaire 2016–2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour différentes choses telles que :

- Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant (technologie, ressource numérique, etc.)
- Soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle
- Soutenir et favoriser l'activité physique et les bonnes habitudes de vie.
- Etc.

Les sommes ont été dépensées judicieusement.

Redécoupage des secteurs scolaires et modification des services dispensés dans les trois écoles secondaires de la ville

Le conseil des commissaires de la commission scolaire du Val-des-Cerfs a décidé après consultation publique de procéder à un redécoupage scolaire et à modifier la vocation de deux des trois écoles secondaires de la ville, soit JH Leclerc et L'Envolée. Les trois écoles deviendront des établissements offrant de la première à la cinquième secondaire et ce, dès 2019-2020. Ceci ayant pour but d'équilibrer le nombre d'élèves dans chaque école et de mieux répondre à la demande. On estime qu'il y aura une recrudescence d'inscriptions dans les prochaines années, donc la Commission scolaire et le conseil des commissaires tentent de prévoir le coup en revoyant la division des secteurs scolaires. Attendons la suite pour savoir comment ils procéderont.

En conclusion, l'année scolaire 2016-2017 fut une année somme toute des plus mouvementées mais ô combien stimulante! Les enseignants, la direction de l'école et tous les autres employés ont travaillé de pair pour la réussite et l'épanouissement de nos élèves. Le conseil d'établissement de l'école les en remercie du fond du cœur.

Bien à vous chers parents,

Steve Brochu, président